

Condamnation à mort de quatre journalistes yéménites : appel au respect de la liberté d'expression et à la protection des journalistes

La condamnation à mort de quatre journalistes yéménites, lors d'une procédure judiciaire à Sanaa, le samedi 11 avril 2020, a profondément choqué la communauté internationale. Lors de cette même procédure, six autres journalistes ont été condamnés à des peines d'emprisonnement. Les organisations de défense des journalistes et de développement médias signataires de ce communiqué appellent à leur libération immédiate et au respect de la liberté d'informer alors que la population yéménite a plus que jamais besoin d'informations utiles et fiables.

Alors que quatre journalistes yéménites, Abdulkhaleq Amran, Akram al-Waleedi, Hareth Hameed et Tawfiq al-Mansouri, accusés de trahison et d'espionnage, ont été condamnés à la peine de mort, six autres journalistes détenus – Hesham Tarmoum, Hisham al-Yousifi, Essam Balghaith, Haitham al-Shihab, Hassan Anaab et Salah al-Qaedy – se sont vu infliger, dans le cadre de la même procédure judiciaire, des peines de prison et trois ans de surveillance policière.

Ces journalistes avaient été arrêtés à Sanaa en juin et août 2015. Depuis lors, ils étaient détenus à Sanaa, avant de comparaître le 11 avril 2020 devant un tribunal pénal pour "trahison et espionnage".

Ces condamnations vont à l'encontre de la liberté de presse, dans un pays qui aujourd'hui, plus que jamais, a besoin d'informations fiables et utiles pour la population yéménite douloureusement affectée par la crise.

Aucune des parties prenantes au conflit ne doit entraver le travail des journalistes, car en période de conflit, ces derniers jouent un rôle très important dans la protection des civils et la conduite d'un processus de paix.

Il convient dans ce contexte de saluer la communauté des journalistes au Yémen qui continue à travailler malgré des conditions sécuritaires extrêmement difficiles, de fortes pressions politiques et un contexte social précaire.

Les organisations de défense des journalistes et de développement des médias signataires de ce communiqué dénoncent le recours à la peine de mort en toutes circonstances et demandent que le droit des journalistes à exercer leur métier soit respecté par toutes les parties prenantes au conflit, afin que les journalistes soient tous suffisamment protégés face à l'insécurité et à l'escalade des violences.